



## Rapport de production 1999 ERRATUM

Depuis sa parution en juin 2000, le *Rapport de production 1999* a reçu des commentaires très favorables et plusieurs suggestions constructives, que nous verrons, dans la mesure du possible, à intégrer à la prochaine édition. On a également constaté un certain nombre de corrections à apporter. Les voici, avec nos remerciements pour les avoir signalées, et toutes nos excuses pour les désagréments occasionnés.

### Erreurs dans les données

- p. 22, tabl. 7, Ligne HOLSTEIN, Colonne MCR TOT : **587** et non 199.
- p. 22, tabl. 8, Ayrshire 3 ans, DUPUIS C. CAPUCINE : total MCR = **1061** et non 106.
- p. 24, tabl. 8, Holstein 3 ans, COMESTAR LAURALYN LINDY : total MCR = **1149** et non 114.
- p. 30, tabl. 10, dans Rimouski Neigette : Ferme HOVENT : enlever « Jules St-Pierre »  
(les propriétaires sont Jean-Marc Bourdeau et Julie St-Pierre)
- p. 31, tabl. 10, Région 5 Estrie, dans Asbestos, Ferme M & M Pinard : **Wotton** et non Weedon

### Clarifications sur les tableaux

#### p. 21 – section 3.1 - Tableau 6 et p. 22 – section 3.2 - Tableau 7

Les titres sont inversés, de même que l'explication en haut de la page 22. On aurait dû lire :

3.1 Évolution de la production moyenne **des troupeaux**

3.2 Production moyenne **par vache**

En effet, dans 3.1 (Tableau 6) les chiffres sont obtenus d'après les moyennes des troupeaux, alors que dans 3.2 (Tableau 7), les chiffres proviennent des moyennes des vaches individuelles.

#### pp. 22-25 – Section 3.3 - Tableau 8 – Meilleures productrices selon les MCR publiables

Tel que présenté, le tableau ne met pas en évidence les chiffres déterminants.

Ceux-ci auraient dû être en **gras**. Exemple, avec Holstein 3 ans, page 24 :

3 ans	COMESTAR LAURALYN LINDY	3 - 6	19 229	669	3,48	606	3,15	<b>393</b>	368	388	1149
	TOLHURST VIXEN HOBBY	3 - 4	15 521	961	6,19	559	3,60	328	<b>552</b>	370	1250
	CARON NINA JED	3 - 11	18 523	710	3,83	671	3,62	377	392	<b>433</b>	1202

Comme on le constate, le total des MCR n'est pas déterminant. Les trois vaches citées ont, dans l'ordre, la meilleure MCR de lait (393), la meilleure MCR de gras (552) et la meilleure MCR de protéine (433). Lorsque moins de trois vaches sont citées, l'une d'entre elles l'emporte dans plus d'une catégorie.

#### p. 30 – section 3.7 – Tableau 10 - Entreprises laitières ayant une MCR supérieure à la moyenne

Le critère de sélection est *une moyenne de MCR supérieure de 25 points à la moyenne provinciale de la race*. Cette moyenne est calculée à partir des moyennes des troupeaux. Or, à cause de la confusion citée plus haut entre le Tableau 6 et le Tableau 7, plusieurs ont cherché à comparer leur score en calculant la moyenne de la race d'après le tableau 7. En fait, dans le Rapport 1999, la moyenne des MCR servant au calcul du tableau 10 n'apparaît nulle part. Cette lacune sera corrigée l'an prochain. Pour mémoire, voici quelles étaient les moyennes pour 1999, avec le critère de sélection :

Ayrshire	$196,99 + 25 = 221,99$	Jersey	$169,38 + 25 = 194,38$
Canadienne	$208,00 + 25 = 233,00$	Suisse brune	$185,05 + 25 = 210,05$
Holstein	$196,17 + 25 = 221,17$		

#### p. 53 – graphiques 6 et 7

Graphique 6 : l'axe vertical aurait dû se lire : \$ / vache / **jour**

Graphique 7 : l'axe vertical aurait dû se lire : \$ / vache / **année**

*À l'an prochain !*